

Un partenariat inédit entre lycées



Le directeur de l'enseignement catholique Guillaume Wroblewski (au centre) entouré des deux directeurs de Jeanne d'Arc Thierry Gil et de Pradeau-La Sède Jean-Marc Courtade. / Photo Florian Albessard.

C'est une petite révolution dans l'enseignement privé : les lycées Jeanne-d'Arc et Pradeau-La Sède ont décidé de mettre en commun leur savoir-faire pour créer un partenariat autour des enseignements de spécialité issus de la nouvelle réforme du bac. D'autant qu'à la prochaine rentrée deux nouveaux enseignements de spécialité sont ouverts : sciences de l'ingénieur au lycée Jeanne d'Arc avec intervention des enseignants de Pradeau-La Sède pour la partie technologique et architecture et construction au lycée technologique Pradeau-La Sède. « Cela s'inscrit dans le projet diocésain de l'enseignement catholique de rendre le meilleur service possible aux familles dans la démarche d'orientation en favorisant la lisibilité des parcours

et en réduisant la dimension anxiogène. Il s'agit d'éviter les choix par défaut et contraints » explique le directeur départemental de l'enseignement catholique Guillaume Wroblewski. Pour faciliter cette orientation, « un travail commun » entre les professeurs principaux de troisième et de seconde des deux établissements, a été effectué. « Cela concerne 200 élèves de 3e et cinq classes de seconde sur les deux établissements réunis » précise le directeur de l'ensemble scolaire Pradeau-La Sède Jean-Marc Courtade. De manière plus générale, des passerelles sont créées entre le lycée général de Jeanne d'Arc, le lycée technologique et le lycée professionnel à Pradeau-La Sède pour offrir trois parcours possibles. « Ouvrir des enseigne-

ments de spécialité avec des passerelles entre les différents lycées permet de proposer une offre plus élargie et parfois de garder des élèves qui sinon partaient de chez nous » souligne le directeur du lycée Jeanne d'Arc Thierry Gil. « Dans l'enseignement catholique, le choix d'établissements à taille humaine pour favoriser la proximité peut restreindre l'offre de formation, poursuit Guillaume Wroblewski. Créer des passerelles permet d'offrir la diversité tout en conservant la proximité, se réjouit le directeur départemental de l'enseignement catholique. L'avenir va vers une mutualisation maximum des ressources humaines, pédagogiques et matérielles des deux établissements ».

Cyrille Marqué